

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mars 2020

---

D'URGENCE POUR FAIRE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2762)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL34

présenté par

M. Fabien Roussel, M. Dharréville, M. Peu, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet,  
M. Chassaigne, M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq,  
M. Nilor, M. Serville et M. Wulfranc

-----

### ARTICLE 7

À l'alinéa 19, après le mot :

« reporter »,

insérer le mot :

« intégralement ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à garantir aux entreprises le report intégral de leur loyers et factures liés à l'usage locaux professionnels pendant la période de crise sanitaire.